

DNMADE NUMÉRIQUE 1

J'ai le plaisir de vous confirmer que vous êtes admis en classe de DNMADE NUMERIQUE 1

Veuillez trouver ci-joint un dossier d'inscription à nous transmettre complété par retour de courrier à l'adresse suivante :

Lycée Léonard de Vinci
Boulevard de Villefontaine BP29
38091 Villefontaine Cedex

À retourner jusqu'au 27 juin 2025 pour les élèves admis en phase principale de Parcoursup et dans les 8 jours qui suivent votre acceptation de la place proposée sur Parcoursup pour les autres élèves.

En cas de dossier d'inscription incomplet, votre inscription ne sera pas retenue.

Pièces constitutives du dossier d'inscription à fournir

- **La fiche de renseignements**
- **1 photo d'identité récente au format officiel et en original**
(indiquer au dos : votre future classe, votre nom et votre prénom)
- **1 chèque de 8,00 Euros** facultatif à l'ordre de **la Maison des Lycéens** (indiquer au dos le nom et la classe), pour permettre le développement des activités extra-scolaires et aider au financement des sorties et voyages scolaires
- **1 chèque de 50,00 Euros** facultatif à l'ordre de **L'Association Nuit Blanche** (indiquer au dos le nom et la classe). Cette importante association des étudiants en Design a pour but d'aider au financement des voyages, à l'achat de matériel, au développement de la vie collective et de mettre en contact les nouveaux et anciens élèves ainsi que les partenaires professionnels. L'adhésion est fortement conseillée.
- **La fiche d'accès au service de restauration** (joindre les chèques demandés)
- **La fiche médicale** (avec une photo d'identité collée)

Le coupon d'engagement de la charte du bon voisinage sera à retourner à la rentrée pour les étudiants ayant obtenu un logement par l'intermédiaire d'un bailleur.

Démarches à effectuer

- **Demande du Pass'Région** à l'adresse suivante : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>
Il permet l'accès au lycée ainsi qu'au self.
- **Affiliation à la sécurité sociale** en prenant contact avec votre CPAM
- **Prendre connaissance du règlement intérieur du lycée** à l'adresse suivante :
<https://leonard-de-vinci.ent.auvergnerhonealpes.fr>

Vous trouverez utilement dans ce dossier la liste des bailleurs ainsi que des offres de location d'appartement proposées par des particuliers.

Réunion d'accueil

Une réunion d'accueil aura lieu le **mardi 8 juillet 2025 à 9 heures** à l'amphithéâtre du lycée Léonard de Vinci.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire pour les étudiants de DNMADE 1 aura lieu le **lundi 1 septembre 2025 à 10 heures**.

Yann NAZON, Proviseur



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- pour le contrôle de l'obligation d'instruction, au titre d'une obligation légale auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle ≥ 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : _____ Classe : _____

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : _____ Sexe* : F ☐ M ☐

Nom d'usage (2) : _____ Né(e) le* : __/__/__

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Pays de naissance* : _____ Département de naissance* (4) : _____

Commune de naissance* (4) : _____ Nationalité* : _____

L'élève habite* (5) : Chez _____

Ou possède sa propre adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Mobile : _____

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : _____ A contacter en priorité : ☐

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Mobile : _____

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐Lien avec l'élève* : _____ A contacter en priorité : ☐Nom de famille* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Mobile : _____

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité : ☐

La personne en charge, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

☐ Domicile : _____ ☐ Travail : _____ ☐ Mobile : _____
J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

☐ Domicile : _____ ☐ Travail : _____ ☐ Mobile : _____
J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) : _____

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) : _____

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) : _____

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __/__/____

Signature :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LYCEE LEONARD DE VINCI
VILLEFONTAINE - Académie de Grenoble

Lycée de
l'audiovisuel et du design
**LÉONARD
DE VINCI**
Villefontaine

NOTE AUX ETUDIANTS

PASS'REGION

Le pass'région permet d'avoir accès à l'établissement et au self. Il est indispensable de l'avoir dès la rentrée scolaire 2025.

Obtenir le pass'région

Créer un compte sur le site <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/>
puis commander le pass'région (cocher la case "livraison à domicile")

Perte, vol ou détérioration du pass'région

Pour renouveler la demande de pass'région, il faut se connecter sur son espace personnel sur le site de la Région Rhône Alpes.

Le délai d'attente pour la réception de la nouvelle carte est de 3 semaines.

Accès au restaurant scolaire

Il est à noter que l'organisation et l'équipement du service annexe d'hébergement du Lycée Léonard de VINCI ne permettent pas la prise en charge des diverses particularités alimentaires sans prescription médicale.

Horaires

De 11 H 30 à 13 H 15, des restrictions de passage pour certaines classes ou groupes de classe sont mises en place en début d'année en fonction des emplois du temps afin de réduire l'attente des élèves.

Tarifs 2025

Le repas	3.80 €
----------	--------

Recharge du badge

- Par **chèque**, à déposer dans la boîte aux lettres dans le hall d'accueil, établi à l'ordre du Lycée Léonard de Vinci (Inscrire au dos du chèque le Nom, Prénom de l'élève)
- Par **espèces**, au service Gestion, tous les matins.
- Par **télépaiement** sur le site turboself, un login et un mot de passe seront communiqués fin août.

Réservation

Pour accéder au self, les élèves doivent avoir réservé leur déjeuner avant minuit la veille.

La réservation peut se faire jusqu'à 6 semaines avant et l'annulation de réservation avant minuit.

Une borne est mise à disposition des élèves dans le hall d'accueil pour réserver et pour imprimer un ticket d'oubli de carte.

La documentation pour créer un compte turboself est transmise par mail fin août.

FICHE INTENDANCE

Accès au restaurant scolaire

Il est à noter que l'organisation et l'équipement du service annexe d'hébergement du Lycée Léonard de VINCI ne permettent pas la prise en charge des diverses particularités alimentaires sans prescription médicale.

Horaires :

De 11 H 30 à 13 H 15, des restrictions de passage pour certaines classes ou groupes de classe sont mises en place en début d'année en fonction des emplois du temps afin de réduire l'attente des élèves.

Tarifs 2025 : Le repas : 3.80 €

Recharge du badge :

- Par **chèque**, à déposer dans la boîte aux lettres dans le hall d'accueil, établi à l'ordre du Lycée Léonard de Vinci
- Par **espèces**, au service Gestion
- Par **télépaiement** sur le site turboself, un login et un mot de passe seront communiqués fin août.

Réservation :

Pour accéder au self, les élèves doivent avoir réservé leur déjeuner avant minuit la veille. La réservation peut se faire jusqu'à 6 semaines avant et l'annulation de réservation avant minuit.

Une borne est mise à disposition des élèves dans le hall d'accueil pour réserver et pour imprimer un ticket d'oubli de carte.

La documentation pour créer un compte turboself est transmise par mail fin août.

FICHE D'ACCES AU SELF SERVICE

ANNEE 2025/2026

L'ADMISSION AU SELF EST SUBORDONNEE A :

- * L'achat de 20 repas à 3.80 € l'unité, soit :**76 €**
- * Un pass'région valide pour accéder au self

Le chèque, libellé à l'ordre du lycée Léonard de Vinci est à joindre à la présente fiche d'accès au self qui doit être remplie par tout élève souhaitant bénéficier du service de restauration à la rentrée (même de manière occasionnelle).

A REMPLIR PAR L'ELEVE :

NOM : PRÉNOM :

Classe : Adresse mail :
(pour envoi des codes Turboself)

Logements

➤ Offres de particuliers

- **Chambre chez l'habitant** : Quartier des Roches, à 5 minutes du lycée avec le bus A, à 1/4 d'heure à pied, à 10,15 minutes depuis la gare de La Verpillière.
Chambre meublée avec accès aux autres pièces de l'appartement (cuisine, salle de bains, toilettes, salon, balcon), WIFI. Pas de repas fourni.
Prix : 330€/mois.
Mme ARMAGNAT 06 43 13 25 62 - Les Ravinelles, rue Louis Ganel - Bât. C - 38090 Villefontaine
- **Chambre meublée** : proche de la gare routière et du centre commercial, accès à pieds au lycée.
Prix : 400€/mois tout compris, avec petit-déjeuner, repas du midi 5€ et repas du soir 5€.
Mme COMTET 06 68 11 56 85
- **Studio étudiant meublé de 26m²** : situé à L'Isle d'Abeau. Kitchenette et salle de bain équipées + lave-linge.
Prix : 380€/mois toutes charges comprises (pas de taxe d'habitation ni d'abonnement EDF à payer).
Mme GRASSET GRZYWACZ 06 78 89 00 99 ou mariepierre.grasset@gmail.com
- **Chambre meublée de 10 m²**, avec un grand placard de rangement, à l'étage d'une maison mitoyenne avec jardin, garage et vue sur l'étang de Vaugelas.
Située à 500 mètres/5 mn à pied du lycée, des commerces de St-Bonnet, du supermarché Casino, du cinéma et de la piscine, dans un quartier calme.
Prix : 340 €/mois charges comprises.
Mme LAURENT Frédérique 07 49 44 66 45 - fresola@laposte.net - 31, Avenue des pins - Pavillon 9 - 38090 Villefontaine
- **Chambre à louer pour étudiant/étudiante dans une maison à Villefontaine** tout près de l'arrêt de bus (50m). Salle d'eau avec douche et cuisine à disposition avec lave-vaisselle et matériel pour la préparation des repas. Loyer : 300€/mois..
Mme GUEFFIER Annick - 77 rue du Bret, cedex 251 (pavillon 19) - 38090 Villefontaine
06 84 08 78 46 - 04 74 96 49 20 - gueffier.annick@orange.fr
- **Deux chambres à louer, une cuisine, une salle de bain et WC indépendants**
280 euros/mois
Paul et Nicole ARVIS- 1 impasse du Clou - 38090 Villefontaine
Tél. Monsieur : 06 41 69 49 60
Tél. Madame : 07 83 98 27 25
- **Une chambre chez l'habitant - Mme HRYCENKO -**
27 Rue François Cointereaux 38090 Villefontaine -
Tél : 06 19 43 16 94

- **Chambre à louer (15 m²) avec accès aux autres pièces de la maison** : 34 rue du Brêt Pavillon 2
38090 Villefontaine. Quartier des Roches, à 5 minutes du lycée avec le bus vers la station Avia.
Cuisine et salle de bain communes et aussi salle de douche. Jardin, garage et possibilité de prêt de
vélo.
Prix : 350€ /mois Charges comprises. APL possible.
Mme Brigitte LUMIERE 06 71 82 33 58 - Mail : lumiere.brigitte@orange.fr

➤ Bailleurs

- Résidence Les Compagnons du Devoir et du Tour de France : 90, boulevard de Villefontaine, 38090 Villefontaine.
Contacter Mme PREVOST ou Mme GUEDOUIN au 04 28 70 16 90 - Sur internet : www.compagnons-du-devoir.com

- Résidence étudiante à Villefontaine, face au Lycée : Gestion par la SEMCODA de Bourgoin Jallieu - studios individuels
(kitchenette, salle de bains et WC) - internet-agence2@semcoda.com - 04 74 96 32 93 (Villefontaine)

- ALPES ISERE : 04 76 20 50 50
37 C Rue Emile Zola 38090 Villefontaine

- SEMCODA : 7, esplanade de la Pinède – 38090 Villefontaine – www.semcoda.com pour télécharger le dossier.

- MFI PHIJ Résidence les quatre vents (ex UMIJ) : 22, impasse des 4 vents (quartier des Roches) à Villefontaine – Leur offre
est composée de studios meublés, T1 de 15 à 17m² ou T1', de 20 à 25 m².

04 74 27 16 67 - lqvaccueil@mutualiteisere.org

www.mutualiteisere.org/services-logement.html

Préinscriptions sur site internet ou par téléphone. N'accepte que les étudiants majeurs.

CHARTRE DE BON VOISINAGE

Vous allez avoir parmi vos voisins des personnes âgées, des jeunes mamans avec des bébés et surtout des locataires qui en vertu du bail qu'ils ont signé ont droit au respect de leur tranquillité et peuvent exiger par voie judiciaire que leurs droits soient respectés.

Nous vous précisons donc que vous devez, en tant que locataire **respecter le règlement intérieur** de votre résidence et ne rien faire qui pourrait porter préjudice aux autres résidents ou à l'intégrité de votre immeuble.

En particulier :

- Votre logement n'est pas une salle de spectacle ni un lieu de regroupement pour organiser des manifestations bruyantes (soirées musicales entre autres). Le lycée et la Mairie peuvent vous aider à trouver des lieux plus adéquats pour ce genre de réunion.
- Le hall de votre immeuble n'est pas un lieu de regroupement (cela est même interdit par la loi).
- Les portes d'accès de l'immeuble doivent être maintenues fermées et vous devez veiller à ne pas les claquer.
- Vous devez veiller à ne pas laisser pénétrer dans l'immeuble par votre intermédiaire, des personnes étrangères à l'immeuble.
- Votre logement doit être entretenu et maintenu en bon état.
- Si vous disposez d'un balcon ou d'une terrasse, vous devez veiller à ce que ce lieu soit maintenu dans un état convenable et qu'il ne serve pas de débarras.
- En tant que jeunes adultes responsables, vous devez donner l'exemple aux enfants de la résidence en respectant le travail des agents d'entretien : pas de papiers, de canettes, de mégots, jetés dans les parties communes et espaces verts.

Persuadés que vous serez tout à fait attentifs et respectueux, et que vous nous aiderez à faire de notre immeuble un lieu où il fait bon vivre, nous vous souhaitons un bon emménagement et une bonne année scolaire.

CHARTRE DE BON VOISINAGE

Coupon d'engagement

Ce coupon d'engagement est à remettre par l'étudiant à la rentrée s'il occupe un appartement d'un bailleur social. Il vise à faire respecter, par les étudiants « La charte de bon voisinage ».

L'organisme met à la disposition des étudiants des logements appropriés.

M, Mme

s'engage à respecter la charte de bon voisinage et le bon règlement intérieur dans l'immeuble d'habitation à l'adresse :

.....
.....

Le proviseur du Lycée Léonard de Vinci soutient la demande visant à réguler l'utilisation des logements.

Pour cela, il sera informé par l'organisme
des éventuels dysfonctionnements.

Fait à	Le
L'étudiant Nom et Prénom	Signature

FICHE DE SANTE
Confidentiel, à l'usage de l'infirmière

NOM : **Prénom :**

Les parents voudront bien placer ce document sous enveloppe cachetée portant la mention « **FICHE MEDICALE** » et la remettre avec le dossier d'inscription lors de la chaîne d'inscription. Cette fiche sera conservée à l'Infirmierie et soumise au secret professionnel.

Fiche remplie le :

ETABLISSEMENT



Photo obligatoire

☐ Demi-Pensionnaire ☐ Externe ☐ Interne Classe

Né(e) le à Nationalité

Adresse

.....
.....
.

N° Sécurité Sociale : ./. . / . . / . . / . . . / . . . / . . . /

Téléphone, en cas d'urgence, du domicile n°

Du lieu de travail du Père n° de la Mère n°

N° de portable du Père de la Mère

D'un voisin : (nom.....)

Je soussigné (e) Nom Prénom

Déclare avoir pris connaissance qu'en cas d'urgence il sera fait appel au SAMU (15) et que le médecin régulateur des urgences décidera les mesures les plus appropriées à l'état de mon enfant. Je m'engage à venir le chercher à sa sortie de l'hôpital.

Signatures Père Mère Tuteur

Nom, prénom, profession du père

.....

.....

Nom, prénom, profession de la mère

.....

Nombre d'enfants et âges

.....

**Photocopie CARNET DE SANTE obligatoire
(SINON APPORTER CARNET DE SANTE)**

Dates de vaccination				Médecin
DT POLIO	HPV	ROR	Hépatite B	
1°)				
2°)				
3°)				
Rappels				

JOINDRE UNE COPIE DU CARNET DE VACCINATION

Renseignements divers

Observations particulières (pathologies, troubles des apprentissages)

A –t-il un PAI ? OUI NON

Pourquoi ?.....

Joindre le document obligatoirement

A –t-il un PPS ? OUI NON

Pourquoi ?.....

Joindre le document obligatoirement

A –t-il bénéficié d'aménagement aux examens ? OUI NON

Pourquoi ?.....

Joindre le document obligatoirement

Fait-il des allergies ? (Indication médicamenteuse avec ordonnance du médecin traitant en cas de crise et contre indication à l'emploi de certains produits)

.....

.....

Nom, adresse, n° de téléphone du médecin de famille :

.....

Donner tout autre renseignement qui pourrait être utile à l'infirmière de soins (malaises, trouble nerveux, troubles cardiaques, convulsion, épilepsie, diabète, traitement en cours, séquelle d'accident en cours)

.....

Handicap : Visuel Auditif

Statique Langage

Si l'enfant suit actuellement un traitement médical, celui-ci doit être déposé à l'infirmerie avec l'ordonnance actualisée du médecin traitant (suivant traitement)

Dernier établissement scolaire fréquenté (Nom et Adresse).....

.....

.....
